

Mail : sauvegarde.du.carladez@club-internet.fr
site internet : http://sauvegarde-carladez.iffance.com

BULLETIN N°2 MAI-JUIN 2006

Tout d'abord, un grand merci aux nombreux nouveaux adhérents depuis la parution du bulletin n°1 et au succès que vous faites à notre pétition, déjà plusieurs centaines de signatures !

Résumé des précédentes parutions :

Du travail pas d'éoliennes - Tourisme ou éolienne il faut choisir - Dévaluation immobilière - La France exporte de l'énergie, pourquoi implanter des éoliennes qui produiront de l'électricité dont nous n'avons pas besoin ? - Le démantèlement ? = Cimetière éolien ! - Ondes hertziennes perturbées = pas de FR3 régional, parabole = FR3 national ! - Destruction du paysage et du patrimoine - Imposture écologique - L'éolien ne remplacera pas le nucléaire

L'Académie de Médecine de Paris, le 14 mars 2006 demande aux pouvoirs publics de "suspendre dès maintenant" et par mesure de précaution "la construction des éoliennes d'une puissance supérieure à 2,5 MW situées à moins de 1500 mètres des habitations" de les "considérer comme des installations industrielles...soumises à une réglementation spécifique tenant compte des nuisances très particulières qu'elles induisent".

N'hésitez pas à nous demander la lettre distribuée à la réunion de Brommat du 10/03/06 ou le bulletin n° 1 !

1- EOLIENNES OU TOURISME : IL FAUT CHOISIR ! : L'Aveyron a décidé de développer un tourisme vert basé sur l'authenticité et la préservation de son terroir et de son environnement. Pensez-vous vraiment que les citadins vont venir en vacances et donc faire vivre le tissu économique de nos communes, à côté de champs éoliens dont chaque éolienne fera environ 120 m de haut (= immeuble de 40 étages!) et qui se verront à des dizaines de kilomètres ? Sans parler du bruit insidieux qui va suivre la topographie de nos paysages et résonner dans nos vallées ...

2- AGRICULTEURS SIGNEZ AVANT LE 23 JUIN 06 !!! Attention nous sommes loin d'une simple étude de projet. Les promoteurs ont donné aux propriétaires fonciers une date butoir pour signer le pré-bail : le 23 juin au plus tard !

Parlons-en des baux... Il faut signer sans savoir si c'est pour une éolienne, ou pour un chemin de 4 à 5 m de large ou pour une tranchée ou pour l'autorisation de survol des pales sur le terrain avoisinant ! Les propriétaires ne sauront si ils ont gagné le gros lot qu'après la signature, juste avant le dépôt de demande de permis de construire. Mais rassurez-vous le lot de consolation, les chemins, seront généreusement indemnisés à 1 € du mètre linéaire/an ! Et, bien sûre interdiction de planter ou d'édifier tout ce qui pourrait faire obstacle au libre écoulement du vent dans un périmètre de 100 mètres autour de chaque éolienne. Quant au bail, **ILS EN PRENNENT POUR 30 ANS, NOUS AUSSI !**

=====>

BULLETIN D'ADHÉSION à l'association "SAUVEGARDE DU CARLADEZ"

A envoyer à Isabelle Ladoux 11 rue Rabelais 92170 Vanves (01 46 44 34 14) ou à Marie-Claude Bouet ou à Nicole Garrel Pervilhergues 12600 Thérondels. Pour les cotisations libeller le chèque à l'ordre de "Sauvegarde du Carladez". Un grand merci de nous soutenir dans nos démarches administratives.

Nom :

Prénom :

Signature :

Adresse :

Désire adhérer à l'association "Sauvegarde du Carladez" en tant que :

Membre sympathisant : 10 euros

Membre bienfaiteur : Libreeuros



3- LE PARADIS PERDU : LE SITE D'ALLY !

(près de St Flour) : Il est frappant de constater quand on visite ce site ou un autre, que suivant les vents, l'humidité ou la saison, le bruit peut être plus pénible à plusieurs kilomètres qu' à quelques mètres et vice-versa . Ce n'est pas un bruit fort, mais c'est un bruit insidieux toujours présent et prenant, variable en intensité et en "musique" qui vous tape sur les nerfs sans qu'on puisse jamais l'arrêter et c'est ça le calvaire des riverains! Car vous, vous repartez dans vos voitures, vous passez à autres choses. Mais lui, le bruit, il reste ! Si vous allez à Ally, n'hésitez pas à vous arrêter à **Vernines** et à **Cerzagnet**, et à discuter avec **les riverains** qui **sont à 300 m des premières machines et à qui on avait promis de respecter une distance d'au moins 500 m !** Ils vous diront le cauchemar de leur quotidien (le bruit, les lumières qui clignotent jour et nuit, l'effet stroboscopique quand les pales passent devant le soleil) et leurs regrets ne pas avoir été assez nombreux pour dire NON ! Mais malheureusement pour eux c'est trop tard !

4- NOUS AVONS ENVOYE CETTE LETTRE A NOS ELUS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES :

Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Vous êtes à la veille de prendre une décision très importante pour l'avenir du Carladez. **En effet l'implantation des trois premiers sites éoliens ne se fera pas sans votre accord.** Vous avez ouvert une première porte à ces machines gigantesques en octobre 2004 quand vous avez voté OUI à l'étude de ce projet, qui va à l'encontre des investissements dans le tourisme vert : site de Laussac, village de vacances, commerces, gîtes ruraux etc...

Notre région a besoin d'emploi, les éoliennes ne nous en apporteront aucun, et pire réduiront ceux qui commencent à se développer !

Aussi, nous venons vers vous pour vous demander de bien réfléchir avant d'engager définitivement votre responsabilité dans un tel projet.

Une grande partie de la population, dont vous êtes les représentants, ne veut pas de ces éoliennes gigantesques. La pétition que nous avons lancée compte, en à peine trois mois, plusieurs centaines de signatures !

Vous avez encore la possibilité d'écouter vos électeurs. La voix de chacun d'entre vous aura une grande importance. **Vous ne pourrez pas vous réfugier derrière une haute instance. Ce projet ne verra le jour que si vous votez pour lui !**

Voulez-vous vraiment que notre Carladez subisse le même sort que le Levézou : Sur 16 km 500 d'un premier parc de 13 éoliennes, nous arrivons à 48 éoliennes d'accordées et si tous les permis sont acceptés, elles seront 112 dans quelques mois !!!

Ayez le courage de tout stopper, cela n'en serait qu'à votre honneur !

Nous vous présentons, sans aucune animosité, mais avec une sincère inquiétude pour ce joyaux que nous ont légué nos aïeux, nos respectueuses salutations.

“Sauvegarde du Carladez”

P.S : Ci-joint un article d'avril 2005 publié dans **le journal des maires de France**, qui vous met en garde contre le miroir aux alouettes que représente l'éolien industriel + un article sur éolien et tourisme.